



ATELIER DE CONCERTATION

GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES EN EAU DANS
LES SECTEURS N1-2 ET N1-3 DU PERIMETRE N'FIS
COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

Atelier préparatoire N°2

19 OCTOBRE 2019

Auteurs : Abdessamad Hadri
Amar Imache
Lisode

VERSION : NOVEMBRE 2019



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse au Maroc
Bureau de programme de la coopération suisse

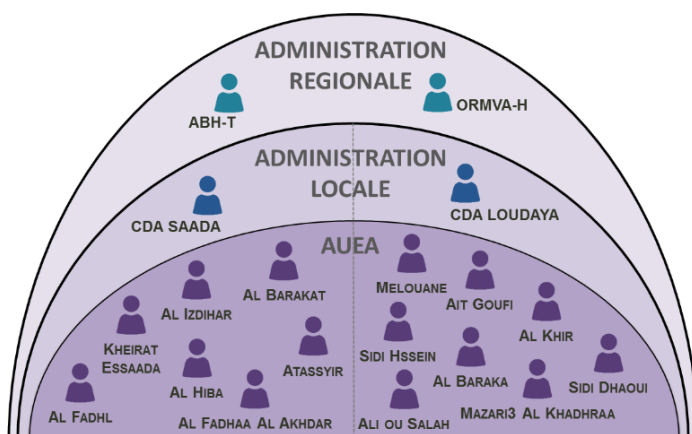


Programme d'Appui à la Gestion
Intégrée des Ressources en Eau
برنامج دعم التكبير المنمذج للموارد المائية

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Dans le territoire du N’Fis, les agriculteurs de la Grande Hydraulique en général, et particulièrement ceux des secteurs N1-2 et N1-3, souffrent d’un déficit notable de fourniture en eau de surface en raison des sècheresses récurrentes observées ces dernières années. Etant donné que cette situation entraîne impérativement le recours aux eaux souterraines déjà dans un état de surexploitation avancé, une dynamique collective qui vise l’usage économe et efficace des ressources en eau a été mise en place. Le projet de reconversion collective des périmètres irrigués en cours de mise en place par l’Office de Mise en Valeur Agricole du Haouz, présente une opportunité à la fois pour les agriculteurs et les gestionnaires concernés, pour arriver ensemble à des solutions permettant l’amélioration de la gestion de l’eau et garantir la durabilité de l’activité agricole. Cette dynamique s’inscrit dans le cadre de la Déclaration Régionale de Marrakech pour l’Eau signée en 2018 et s’appuie sur davantage de dialogue et de concertation qui impliquent toutes les parties prenantes.

UNE CONCERTATION ENTRE AUEAs ET ADMINISTRATIONS POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES EN EAU



En vue de réussir les efforts déployés en matière d’économie d’eau, l’objectif aujourd’hui est donc de créer un espace de concertation pour définir collectivement des règles de gestion, d’économie et de contrôle des eaux d’irrigation applicables à tous les agriculteurs dans les secteurs concernés. Cet espace de dialogue présente un intérêt certain pour les agriculteurs qui développeront ainsi une vision plus claire sur le devenir des AUEAs une fois les travaux

GESTION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES EN EAU

d’équipement achevés et qui participeront d’autant plus dans la distribution et la gestion de l’eau.

LA FINALITÉ : UN CONTRAT DE GESTION PARTICIPATIVE

Le contrat de gestion participative constitue l’outil idéal pour mettre en œuvre des actions concrètes garantissant l’engagement des agriculteurs d’une part, et des gestionnaires concernés d’autre part. Il peut couvrir à la fois des aspects organisationnels des AUEAs (p.ex. développement des activités, mécanismes d’échange, fédération, ...), la définition des mécanismes de participation des usagers à la gestion et au contrôle de la ressource, la mise en place d’incitations aux bonnes pratiques d’économie d’eau, ou encore la réalisation d’études approfondies et de programmes d’encadrement des agriculteurs ciblés et préalablement identifiés.

Ce document est le compte-rendu du second atelier de travail regroupant les AUEAs des secteurs N1-2 et N1-3 du périmètre N’Fis en vue de la préparation du processus de concertation.

PRINCIPAUX RESULTATS DE LA RENCONTRE

La rencontre a débuté par la présentation de deux nouveaux représentants d’AUEAs (l’AUEA Atourab et l’AUEA El Barka), n’ayant pas participé aux réunions précédentes. Puis, nous avons brièvement rappelé le principe de la démarche et les résultats produits lors de l’atelier préparatoire n°1 qui s’est tenu le 2 juillet 2019 (compte-rendu diffusé en septembre 2019).

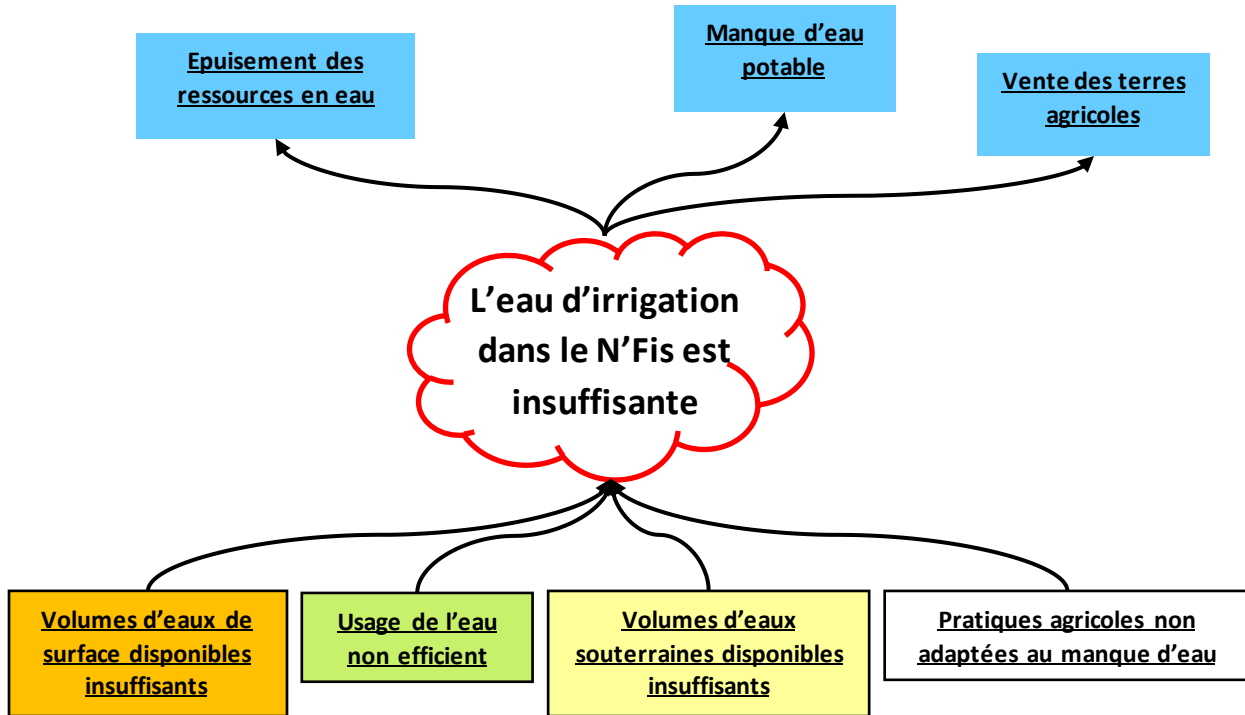


Nous avons ensuite rappelé des éléments de contexte sur les ressources en eau dans le N’Fis, et dans les secteurs N1-2 et N1-3, qui avaient été présentés et co-construits au cours de la première rencontre. Après, les participants ont été invités à faire un diagnostic approfondi sur la situation de l’eau dans la région.

A partir du constat partagé et longuement discuté lors de la première rencontre « **La quantité d’eau pour l’irrigation dans le N’Fis est insuffisante !** », il a d’abord été demandé aux participants d’approfondir les causes et les sous-causes...de cette situation. Pour faciliter le travail d’analyse collective, il a fallu scinder ces causes en 4 axes interdépendants :

- Les pratiques agricoles (non adaptées au manque d’eau)
- Les volumes d’eaux souterraines disponibles (insuffisants dans plusieurs zones)
- L’usage de l’eau (non efficient)
- Les volumes d’eaux de surface disponibles (insuffisants et irréguliers)

Les participants, chacun avec sa vision et son expérience, ont alors donné des éléments de justification de la situation actuelle de l'eau dans le N'Fis, ainsi que leur vision du futur de la région si rien n'est fait pour y remédier. Ces idées ont été structurées sous forme d'un arbre problèmes présenté ci-après.

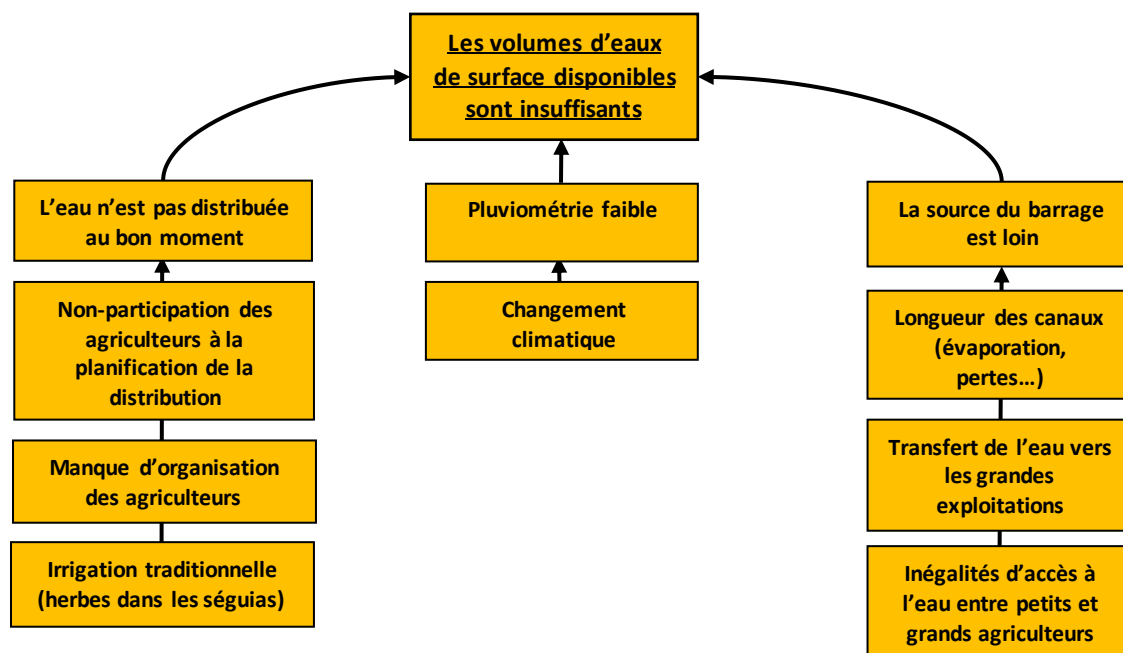


DIAGNOSTIC DES ENJEUX

Le diagnostic ci-dessus de la situation de l'eau dans le N'Fis renvoie avant tout à l'inadéquation de l'offre par rapport à la demande. Ainsi les deux volets ont été abordés en détail dans le présent atelier.

La question de l'offre

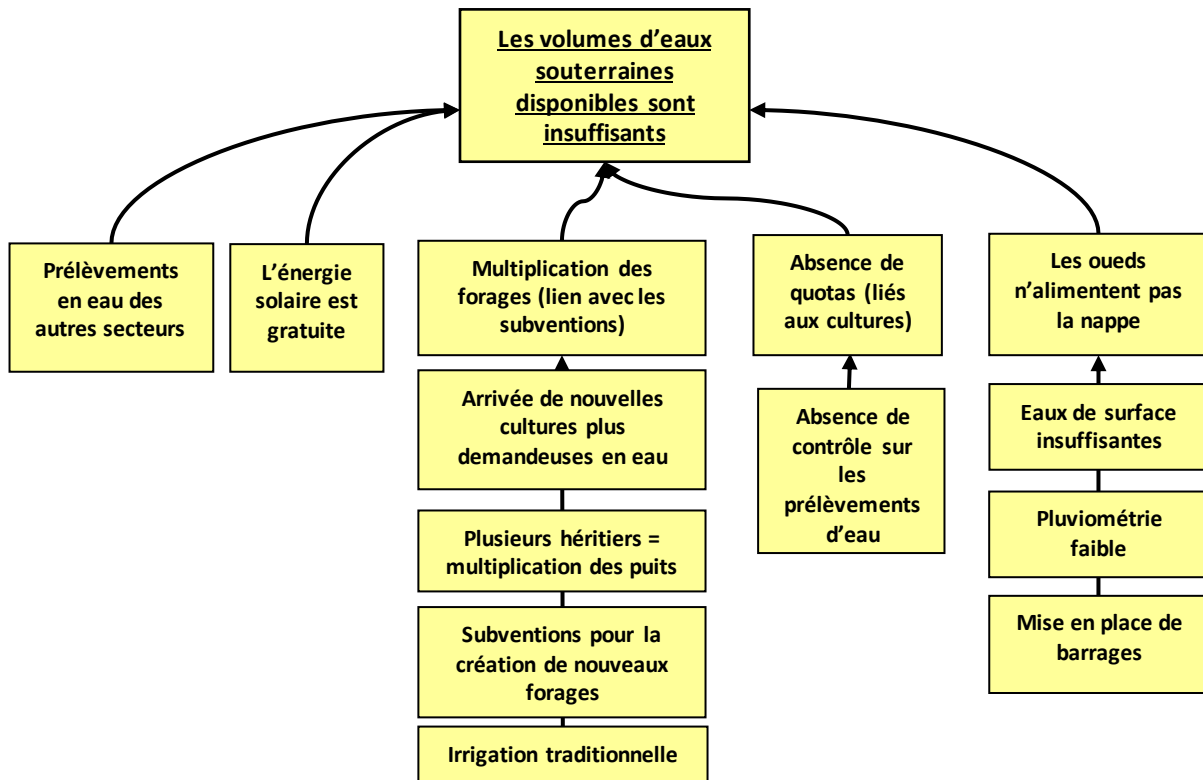
LES EAUX DE SURFACE



Les problèmes liés à l'insuffisance des eaux de surface peuvent être synthétisés en deux catégories :

- Problèmes relatifs aux conditions climatiques : Les faibles précipitations et leur irrégularité dans le temps et dans l'espace sont à l'origine de la succession des années de sécheresse et de la non-fourniture des eaux de surface en temps opportun aux agriculteurs.
- Problèmes relatifs à la gestion de ces eaux : Le bassin du N'Fis est l'un des bassins les plus régulés de la région car il est doté de deux barrages qui régularisent un volume annuel de plus de 120 Mm³. Le périmètre du N'Fis bénéficie également d'un transfert en eaux de surface depuis le bassin Lakhder à travers le canal Rocate. Malgré ces avantages, la gestion des eaux de surface connaît plusieurs dysfonctionnements qui contribuent à l'accentuation de l'insuffisance de ces eaux. On cite particulièrement, (i) la non-participation des agriculteurs dans la programmation des dotations en eau au début de la campagne agricole (notamment au niveau du CMV Saada), (ii) le manque d'organisation des agriculteurs pour assurer une gestion efficiente des eaux de surface, il leur manque notamment une bonne représentation (suffisante et légitime) auprès de l'ORMVAH ; et (iii) la prépondérance de l'irrigation gravitaire traditionnelle qui accentue la très faible efficacité de l'irrigation à la parcelle. Il faut noter également que des volumes importants en eaux de surface sont perdus au niveau des longs canaux de transport soit par évaporation, soit par infiltration (au niveau des canaux en terre) ou encore en raison de vandalisme.

LES EAUX SOUTERRAINES



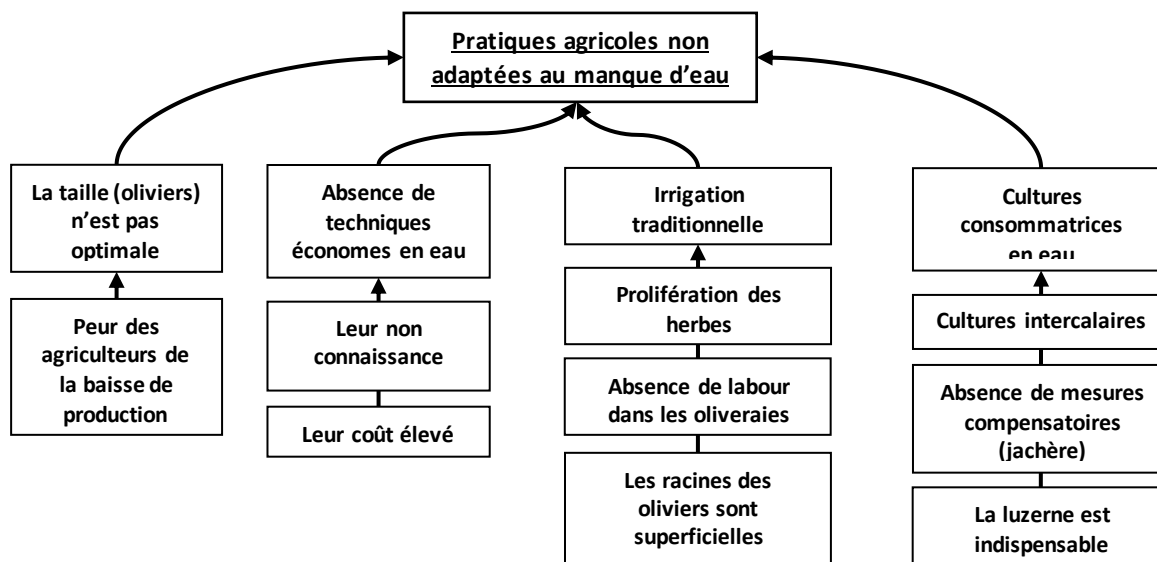
A l'instar des eaux de surface, les conditions climatiques contribuent à la baisse du niveau des nappes et accentuent les questions d'accessibilité. En effet, le manque de précipitations contribue à la baisse de l'infiltration directe dans la nappe et à la baisse des taux de recharge au niveau des cours d'eau. Cette dernière est d'ores et déjà pénalisée par le peu de lâchers du barrage Lalla Takerkoust qui se font de plus en plus rares au niveau de l'oued N'Fis, en raison de la priorité donnée aux périmètres irrigués et à la ville de Marrakech via des canaux qui pompent directement de la retenue du barrage. Et la construction du barrage Yaakoub El Mansour en amont du barrage Lalla Takerkoust il y a quelques années ne fait qu'intensifier ce phénomène..

Il faut noter également que la compétition autour des eaux souterraines entre agriculteurs d'une part, et entre agriculteurs et autres secteurs de développement économique (notamment le tourisme et l'industrie) d'autre part, favorise la pression sur cette ressource et la rend moins disponible. Cette situation résulte de l'absence de contrôle de l'usage de la nappe, qui entraîne lui-même la prolifération de puits et de forages illicites et le non-respect des quotas et dotations par points d'eau quand ils existent.

Les agriculteurs ont aussi constaté que le recours à l'énergie solaire et aux nouvelles cultures très consommatrices en eau augmentait la pression sur les ressources en eau souterraines. Ce constat est déjà confirmé par plusieurs études réalisées dans la zone.

La question de la demande

LES PRATIQUES AGRICOLES



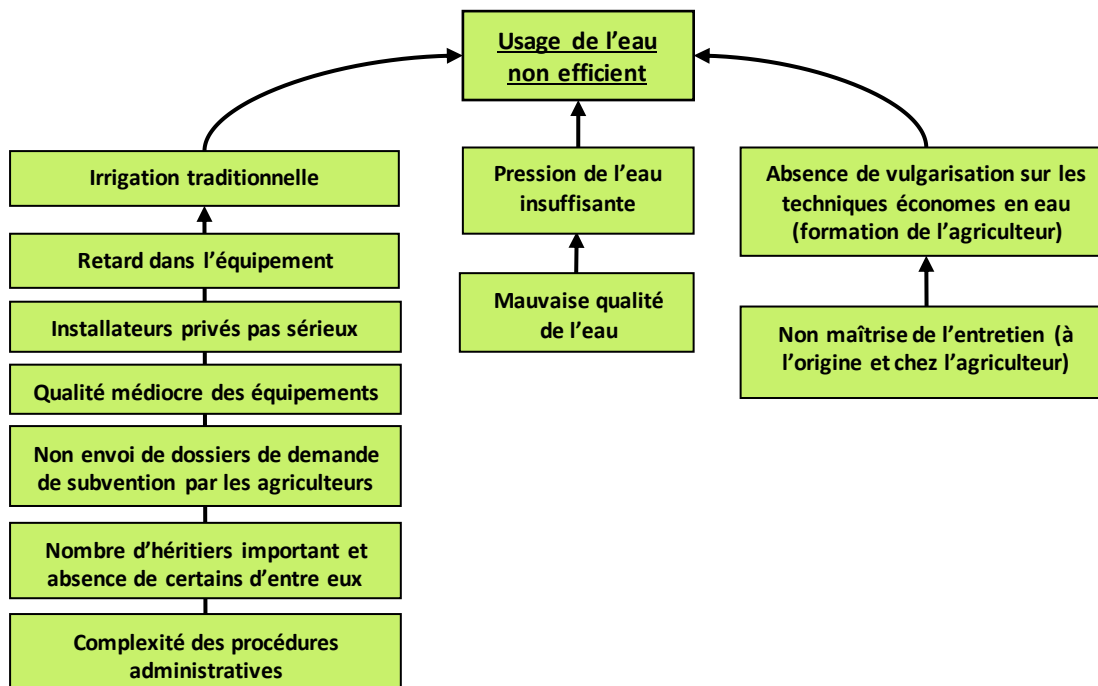
En termes de pratiques agricoles, on note que malgré les efforts énormes déployés pour la reconversion collective au goutte-à-goutte, moins de 800 ha sur les 4000 existants ont bénéficié de cette reconversion depuis le lancement du programme en 2014. Les pratiques des agriculteurs favorisant l'économie de l'eau et l'usage efficace de cette ressource restent peu adaptées en raison :

- Du manque d'accompagnement de l'agriculteur : les sessions de formation et de sensibilisation restent très ponctuelles et insuffisantes
- Du coût que peut engendrer le recours à ces pratiques : le désherbage des canaux en terre à la parcelle ou la taille des arbres ou l'utilisation de la paille pour réduire l'évaporation peuvent augmenter considérablement les charges que l'agriculteur subit, ce dernier se déclare déjà déficitaire
- Un manque de connaissances et un manque de conviction chez certains agriculteurs qui relèvent des habitudes et « des manières de faire » depuis toujours. Ces pratiques qui peuvent aller à l'encontre de l'économie de l'eau sont parfois très difficiles à changer, dès lors qu'il s'agit de mentalité, selon les participants.

Les agriculteurs s'orientent vers des cultures à haute valeur ajoutée dont la demande sur le marché est importante, même si elles sont très consommatrices en eau. En outre, ils ne peuvent pas arrêter ou limiter les fourrages (un hectare de Luzerne consomme deux fois plus d'eau qu'un hectare d'olivier à l'année) en raison notamment des besoins de leur propre cheptel et des prix élevés des produits alternatifs sur le marché. Aussi, l'absence de mesures compensatoires pour la mise en place de jachères a été évoquée comme un facteur qui n'encourage pas l'agriculteur économiser de l'eau ; en effet, ces mesures compensatoires sont censées intervenir en cas d'année à faible précipitations, pour inciter l'agriculteur à cesser l'irrigation sur une partie de ses terres.

L'ensemble de ces pratiques rend ainsi la demande en eau très importante et accentue la pression sur une ressource peu accessible et mal connue.

L'EFFICIENCE DE L'USAGE DE L'EAU

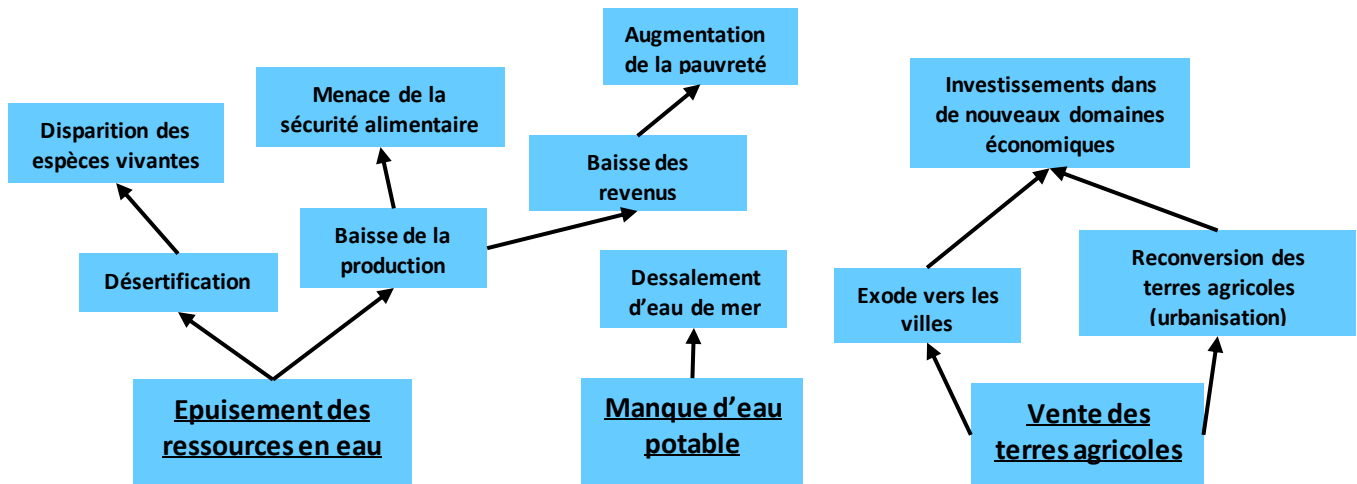


Le manque d'efficacité de l'usage de l'eau est intimement lié aux pratiques agricoles mais il est aussi très marqué dans les secteurs N1-2 et N1-3 du périmètre de N'Fis par les nombreux problèmes et retards que connaissent les travaux de reconversion collective au goutte-à-goutte. Ces problèmes sont dus parfois aux agendas et au manque de sérieux de certaines entreprises d'installation des systèmes de goutte-à-goutte ; et d'autres fois à la complexité et à la lourdeur des procédures administratives. La qualité des matériaux (goutteurs, robinets, ...) mis en place est aussi un facteur déterminant pour un usage de l'eau à la parcelle efficace. En effet, les systèmes qui présentent des dysfonctionnements quelques mois après leur installation, poussent l'agriculteur à adopter un mode d'irrigation « hybride » (entre le goutte-à-goutte et le gravitaire) ce qui impacte négativement l'efficacité de l'irrigation.

Ensuite, lorsque l'eau d'irrigation est de mauvaise qualité (très chargée en matières en suspension), cela peut conduire à un encrassement des tuyaux des équipements de goutte-à-goutte, et ainsi, à une diminution nette de pression au niveau des goutteurs. Les agriculteurs se retrouvent alors dans l'obligation de trouver d'autres sources d'eau pour compléter.

Enfin, la question de la vulgarisation est un point important qui a été soulevé au cours des discussions. Les agriculteurs ont indiqué qu'ils connaissent mal (voire pas du tout) la manière dont on entretient un équipement de goutte-à-goutte ; l'entretien qu'ils réalisent ne peut donc être optimal. De plus, il n'y a pas de travail de vulgarisation à l'heure actuelle, les agriculteurs manquent donc de formation à plusieurs niveaux, et notamment sur la question des moyens de faire des économies d'eau.

LES CONSEQUENCES SI AUCUNE MESURE N'EST PRISE



La baisse des apports en eau induits par le changement climatique conjugué à une demande en eau croissante, entraîne un déficit d'autant plus important au niveau des réserves des eaux souterraines et de surface. Ceci aurait donc des conséquences majeures sur la durabilité des ressources en eau d'une part, et sur la durabilité des activités socio-économiques de la zone de N'fis d'autre part.

Si aucune mesure n'est prise pour gérer collectivement les ressources en eau, la vision que les agriculteurs ont de leur territoire apparaît comme très peu souhaitable, avec un épuisement des ressources en eau, aussi bien pour l'agriculture et les autres activités économiques que pour l'approvisionnement en eau potable des ménages. Aussi, ce scénario prend la tournure d'un abandon progressif et généralisé des terres agricoles.

Même si la technologie de dessalement de l'eau de mer peut produire de l'eau en quantité suffisante pour l'eau potable minima, les agriculteurs sont pleinement conscients que l'épuisement généralisé des ressources en eau aura des conséquences désastreuses, tant d'un point de vue environnemental (diminution de la biodiversité, désertification) que d'un point de vue alimentaire (baisse de la production agricole et mise en danger de la sécurité alimentaire) et social. Faute d'activité, les agriculteurs s'attendent à une augmentation de la pauvreté.

En parallèle, l'impossibilité de cultiver les terres agricoles et leur abandon progressif s'ensuivront d'un exode rural en direction de villes peuplées et actives, d'une reconversion des terres agricoles vers de l'urbanisation et probablement d'investissements dans de nouveaux domaines économiques.

Le point de vue des agriculteurs sur le futur de la région les défavorise donc nettement, avec un abandon global de l'agriculture.

VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC SUR LES RESSOURCES EN EAU DANS LE N'FIS



PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC L'ADMINISTRATION

En vue de la préparation du premier atelier de concertation multi-acteurs, les présidents des AUEA ont évoqué un certain nombre de points à éviter ainsi que le moyen d'y arriver, pour faire de cette première rencontre de concertation un succès collectif. Voici les différents points soulevés :

- **Eviter d'aborder d'autres sujets et points de désaccords connus** → Se concentrer sur l'objet de la concertation pour une bonne gestion des ressources en eau
- **Eviter de porter un jugement individuel** → Respecter toutes les opinions
- **Absence de compte-rendu de la rencontre** → élaborer un compte rendu détaillé de la rencontre et le faire signer par tous les participants
- **Absence de certaines parties prenantes** → faire le nécessaire pour que tous les concernés soient présents
- **Ne pas tenir les engagements** → chaque partie doit honorer et mettre en œuvre ce pourquoi elle s'est engagée
- **Absence d'entente entre agriculteurs** → essayer d'homogénéiser la parole et d'unifier le discours (possibilité de nommer un porte-parole)
- **L'énervement et les positions dures** → porter un discours calme et constructif sans dépasser certaines limites.



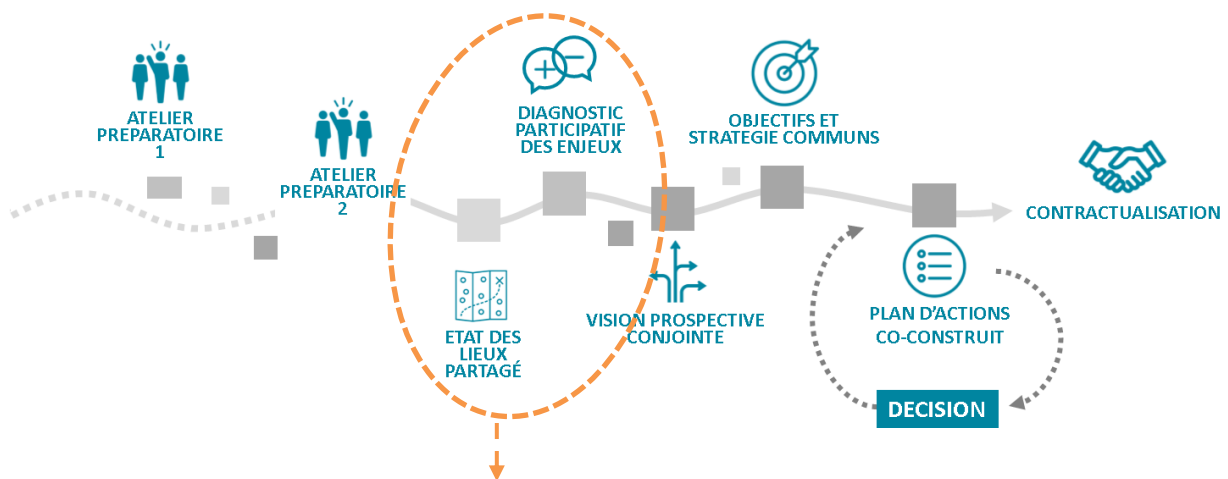
En termes de propositions des acteurs institutionnels qui pourraient être présents aux côtés des présidents d'AUEAs lors de la première rencontre multi-acteurs, les participants ont notamment insisté sur l'importance de la présence de l'ABHT, de l'ORMVAH et de l'ONCA. La présence de la Chambre d'Agriculture était un point sur lequel les participants ont longuement débattu, mais ne sont pas parvenu à un consensus : pour certains la CA est acteur qui a toute sa place dans ce processus ; pour d'autres agriculteurs, la CA semble peu présente ou disponible pour eux et de leur point de vue, la CA serait parfois peu au courant de ce qui se passe réellement à l'échelle locale. Pour ces agriculteurs, certains membres de la CA ne seraient donc pas les représentants qu'ils imaginent dans une réunion telle que celle prévue.

EVALUATION DU SECOND ATELIER PRÉPARATOIRE

A l'issue de cette journée d'échanges, les présidents des associations ont pris la parole à tour de rôle pour mentionner les points forts et les points faibles de cette rencontre, les principaux points ci-dessous ont été soulevés :

- La plupart des participants ont apprécié le déroulement de l'atelier et la transparence des échanges et sont prêts à poursuivre la démarche
- Certains participants affirment avoir appris beaucoup de ces deux premières rencontres
- Certains participants insistent sur la nécessité de maintenir ces échanges et ne pas arrêter le processus brusquement à l'instar d'autres projets
- Certains participants souhaitent une concertation qui fait intervenir d'autres agriculteurs en plus des présidents des associations
- Les attentes vis-à-vis de la suite sont importantes et affichent un certain enthousiasme
- Selon quelques agriculteurs, la réussite de la concertation est conditionnée par la résolution des problèmes liés à la mise en place de la reconversion collective au goutte-à-goutte
- Certains participants estiment que ce processus d'échange et de concertation est arrivé au bon moment (regain d'espoir en fin de rencontre)
- Certains participants souhaitent que le contenu des discussions arrive auprès des décideurs ;
- Certains participants rappellent qu'il faut se concentrer sur les objectifs de ce processus durant la prochaine rencontre avec les acteurs institutionnels.

PROCHAINES ETAPES



Suite à ce second atelier, la prochaine rencontre réunira les présidents des AUEA ainsi que différentes parties prenantes institutionnelles concernées par le N'Fis. Sur la base des résultats de ces deux ateliers préparatoires, le prochain atelier sera organisé dans les semaines à venir, afin de permettre aux différentes parties de débattre collectivement de la situation actuelle dans le N'Fis et de prendre connaissance de la vision des AUEAs sur la question.

Il s'agit là de la première étape de la concertation multi-acteurs, qui devra être suivie de plusieurs autres rencontres, devant déboucher sur les principaux éléments constitutifs pour un CGP.